



# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## DU MAROC

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE RABAT

N° 33 – du 3 au 23 décembre 2022

### En bref

- **Bank Al Maghrib dévoile ses nouvelles prévisions macroéconomiques**
- **Comptes nationaux : le HCP publie sa note relative aux secteurs institutionnels de l'année 2021**
- **Cryptomonnaies : l'usage des monnaies virtuelles en hausse au Maroc selon une étude**
- **Le groupe Akdital réalise son introduction à la bourse de Casablanca**
- **Allègement du déficit budgétaire en 2022**
- **Safran Nacelles inaugure sa centrale photovoltaïque à Nouaceur**
- **Nexans se dote d'une centrale photovoltaïque sur son site de Mohammedia**
- **Le tramway de Casablanca célèbre ses 10 ans**
- **Signature d'une convention entre le gouvernement et l'ONEE relative à l'accès des industriels à l'électricité de sources renouvelables**
- **Le Conseil de la concurrence publie un avis sur les cliniques de soins privées**
- **Un nouveau plan d'action pour le tourisme après le parcours des Lions de l'Atlas**
- **La BERD débloque 100 M EUR pour la construction du port Nador West Med**

### LE CHIFFRE À RETENIR

2,50 %

A l'issue de son dernier conseil de l'année qui s'est tenu le 20 décembre, Bank Al Maghrib a décidé de relever le taux directeur de 50 points de base à 2,50 %. La banque centrale justifie cette décision par la nécessité de «prévenir tout désancrage des anticipations d'inflation» et de poursuivre l'objectif de stabilité des prix. Cette nouvelle hausse survient après la décision prise lors du conseil de septembre de relever le taux directeur de 50 points de base, à 2 %.

## Macroéconomie, commerce, finances

- Bank Al Maghrib dévoile ses nouvelles prévisions macro économiques

A l'issue de la réunion du Conseil de Bank Al Maghrib, l'institution a publié un communiqué de presse dans lequel elle présente ses dernières prévisions macroéconomiques. Selon la Banque centrale du Royaume, la croissance économique devrait ralentir à 1,1% au terme de l'année, avant de rebondir légèrement à 3% en 2023 « sous l'hypothèse d'un retour à une production céréalière moyenne ». L'inflation, qui s'est nettement accélérée au cours du second semestre, devrait ressortir à 6,6% (contre 6,3% selon les prévisions de septembre dernier). Le Maroc a connu un afflux de devises sans précédent avec la hausse record des transferts des MRE, qui devrait s'établir à 105,8 Md MAD en 2022, et celle des recettes voyages anticipées à 88,8 Md MAD selon l'institution. Par ailleurs, le déficit budgétaire devrait s'alléger à 5,3% du PIB à la faveur de l'augmentation des recettes fiscales, qui ont contrebalancé la hausse des dépenses de compensation.

- Comptes nationaux: le HCP publie sa note relative aux secteurs institutionnels de l'année 2021

Le Haut-Commissariat au Plan a publié mardi dernier sa dernière [note d'information](#) relative aux comptes nationaux des secteurs institutionnels de l'année 2021. Selon l'institution, les sociétés financières et non financières représentent 44,2% du PIB du pays,

la part des ménages et ISBLSM s'est élevée à 29,7%, le secteur des administrations publiques 15,8%, et les impôts nets de subventions sur la production et les importations 10,3%. Concernant les ménages, les dépenses de consommation finale ont absorbé 86,2% de leur revenu disponible brut en 2021 (875,1 Md MAD). Le taux d'épargne des ménages s'est ainsi élevé à 14,1%.

- Cryptomonnaies: l'usage des monnaies virtuelles en hausse au Maroc selon une étude

Selon une récente [étude](#) du Policy Center for the New South (PCNS) portant sur l'émergence des cryptomonnaies sur le continent africain, le Maroc est, parmi les 33 pays africains retenus dans l'étude, celui qui a connu ces dernières années la croissance la plus importante dans l'usage des cryptomonnaies. Près de 1,15 million de Marocains en détiendraient, soit plus de 3% de la population (contre 1,7% en Tunisie et 1,8% en Algérie). Les jeunes de moins de 30 ans représenteraient plus de 50% des utilisateurs. Par ailleurs selon l'étude, le taux de bancarisation en constante hausse ne semble pas pénaliser le développement des cryptomonnaies dans le Royaume. Le gouverneur de la Banque centrale, Abdellatif Jouahri, a récemment annoncé un projet de réglementation des cryptomonnaies qui pourrait permettre de tolérer leur usage dans un premier temps, mais ausside superviser le développement du secteur.

- Le groupe Akdital réalise son introduction à la bourse de Casablanca

Le groupe de santé privé Akdital a réalisé le 14 décembre son introduction à la bourse de Casablanca. Les souscriptions ont atteint 4,5 Md MAD et devraient permettre de financer

le plan de développement du groupe. Akdital ambitionne de diversifier son empreinte géographique avec l'ouverture de nouvelles cliniques dans des villes de taille moyenne. Il s'agit de la première cotation d'une entreprise privée opérant dans le secteur de la santé au Maroc ainsi que de la levée de fonds privée la plus importante depuis 2008 sur la place de Casablanca. Akdital opère sur le marché depuis 11 ans et est devenu le premier opérateur privé du secteur de la santé, avec un chiffre d'affaires prévisionnel de 1,1 Md MAD.

### • Allègement du déficit budgétaire en 2022

Selon la Trésorerie Générale du Royaume, le déficit budgétaire s'est établi à 41,8 Md MAD à fin novembre 2022 contre 57,7 Md MAD à la même période de l'année précédente. Selon le porte-parole du gouvernement, le déficit budgétaire au Maroc devrait se situer à 5,3 % du PIB, au titre de l'année 2022, après 5,9 % en 2021. Cet allègement résulte principalement d'une hausse des recettes ordinaires (+14,5 % à 262 Md MAD), provenant de l'augmentation des impôts directs (+25,3%), des droits de douane (+21,8 %) et des impôts indirects (+13,8 %). Les dépenses de compensation, qui avaient fait l'objet d'une rallonge budgétaire en juin dernier pour faire face à la hausse des prix, ont atteint 30,7 Md MAD à fin novembre, sur 33 Md MAD de budget annuel.

## Industries, services, agriculture

### • Safran Nacelles inaugure sa centrale photovoltaïque à Nouaceur

L'usine de Safran Nacelles de Nouaceur a inauguré le 9 décembre sa centrale photovoltaïque, la première du genre de l'industrie aéronautique au Maroc. Avec plus de 3 000 panneaux solaires étendus sur 6 200 m<sup>2</sup>, la centrale devrait permettre de produire 1,7 MW d'électricité par an et ainsi couvrir plus de 20 % de la consommation annuelle du site afin d'économiser 2 000 tonnes de CO<sub>2</sub>. Vincent Caro, président de Safran Nacelles a annoncé l'ambition de l'entreprise de réduire de 30 % ses émissions de CO<sub>2</sub> dès 2025 et de 50 % d'ici 2050.

### • Nexans se dote d'une centrale photovoltaïque sur son site de Mohammedia

Le PDG du groupe Nexans, Christophe Guérin, et le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, ont inauguré le 7 décembre la centrale photovoltaïque de Nexans sur le site du groupe à Mohammedia. Installée sur la toiture de l'usine, la centrale est équipée de 4 679 panneaux photovoltaïques devant permettre de produire 2,5 MW d'électricité et une réduction des émissions en CO<sub>2</sub> de plus de 2 700 tonnes par an. Cette inauguration s'inscrit au cœur de la stratégie du groupe visant à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2030. Présent depuis 75 ans au Maroc, Nexans dispose aujourd'hui de trois sites industriels répartis dans le Royaume représentant 800 emplois.

## • Le tramway de Casablanca célèbre ses 10 ans

La société Casatramway a célébré mercredi dernier les 10 ans de fonctionnement du tramway de Casablanca, exploité par RATPDev. Depuis son inauguration le 12 décembre 2012, plus de 357 millions de personnes ont voyagé à bord du tramway. Selon une étude de Casatransport financée par l'Agence Française de Développement publiée en 2019, plus de 55 % des usagers de l'infrastructure l'utilisent pour se rendre à leur lieu de travail et 95 % des passagers se montrent satisfaits de son utilisation. L'infrastructure de transport compte deux lignes, pour 70 stations sur 47 kilomètres, en employant directement plus de 620 personnes. Un projet d'extension est en cours afin d'ajouter 50 kilomètres sur deux lignes supplémentaires. Ce projet est soutenu par l'AFD via un prêt de 1,1 Md MAD, associé à une subvention d'assistance technique de 5,5 M MAD, afin de garantir une offre de transport accessible au plus grand nombre et sobre en carbone.

## • Signature d'une convention entre le gouvernement et l'ONEE relative à l'accès des industriels à l'électricité de sources renouvelables

Le premier ministre Aziz Akhannouch a présidé le 1<sup>er</sup> décembre 2022 la cérémonie de signature de convention entre le gouvernement et l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) relative à l'accès des industriels à l'électricité de sources renouvelables. Il s'agit, pour le Royaume, de répondre aux objectifs de décarbonation de l'industrie nationale par un accès facilité et compétitif à des sources renouvelables d'énergie. Les signataires de la convention sont les ministres de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, de la Transition énergétique et du développement durable, Leila Benali, ainsi que le Directeur général de l'ONEE Abderrahim El Hafidi. Les parties s'engagent à fixer les

conditions et modalités permettant aux industriels de bénéficier de l'énergie électrique à un prix compétitif, à travers des moyens de production d'électricité renouvelable autorisés dans le cadre de la loi 13-09.

## • Le Conseil de la concurrence publie un avis sur les cliniques de soins privées

Le Conseil de la concurrence a publié le 9 décembre son avis relatif au fonctionnement concurrentiel des soins médicaux dispensés par les cliniques privées dans le Royaume, pour lequel il s'était auto-saisi en mars 2022. Ahmed Rahhou, président du conseil, présente ainsi une série de recommandations afin de stimuler la concurrence du marché pour améliorer et massifier l'offre de soins médicaux, dans un contexte de généralisation de la couverture de l'Assurance maladie obligatoire (AMO), qui doit inclure 22 millions de bénéficiaires supplémentaires en janvier prochain. L'avis préconise ainsi une révision et une accélération de la formation des ressources humaines médicales et paramédicales, l'incitation à l'exercice de la médecine dans le pays par des professionnels étrangers, la mise en place de nouvelles modalités d'exercice dans les cliniques privées, ou encore le développement de la télémédecine et des évolutions tarifaires et fiscales dans le secteur.

## • Un nouveau plan d'action pour le tourisme au Maroc après le parcours des Lions de l'Atlas

La ministre du tourisme, Fatim-Zahra Ammor, a déclaré dans la presse le 15 décembre 2022 le nouveau plan d'action touristique afin de profiter de la médiatisation planétaire dont le Maroc a bénéficié à l'occasion de la Coupe du monde de football, où l'équipe nationale, les

Lions de l'Atlas, se sont qualifiés pour la première fois de leur histoire en demi-finale le 14 décembre. La ministre a estimé que « cette extraordinaire exposition sur les réseaux sociaux ouvre des horizons incroyables pour conquérir de nouveaux marchés ayant fortement émergé grâce à cette Coupe du monde ». Selon Mme Ammor, « la priorité est double : saisir ce momentum en transformant rapidement une partie de cet engouement en arrivées touristiques, et dans un second temps, inscrire cette opportunité touristique dans un plan d'accélération plus global ». Le tourisme connaît un nouvel essor dans le Royaume, porté par la nouvelle campagne de l'Office national marocain du tourisme (ONMT) « *Kingdom of Light* » et la levée des restrictions sanitaires. Selon l'Office des changes, les recettes voyages ont ainsi plus que doublé à fin octobre 2022 atteignant 71,1 Md MAD, dépassant le niveau atteint à la même période en 2019.

## Bailleurs internationaux

- La BERD octroie un prêt de 100 M EUR pour la construction du port Nador West Med

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a annoncé l'octroi d'un prêt de 100 M EUR pour la construction du port de Nador West Med dans la région de l'Oriental. Ce prêt constitue une nouvelle tranche dans le cadre de l'accord de prêt de 200 M EUR signé par la BERD en 2015. Actuellement en phase de construction, ce nouveau port en eau profonde devrait permettre de traiter 3 millions de conteneurs et 25 millions de tonnes d'hydrocarbures. A ce jour, la BERD a investi plus de 3,8 Md EUR dans le Royaume à travers 90 projets.

## Indicateurs macroéconomiques – prévisions 2022

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit Courant	Déficit budgétaire	Dettes du Trésor
Banque Mondiale (7/22)	1,1%	5,3%	-	5,2%	6,4%	72,1% (PIB base 2014)
FMI (11/22)	1,25%	6,2%	11,1%	4,3%	5,3%	69,8% (PIB base 2007)
Bank Al Maghrib (12/22)	1,1%	6,6%	-	3,3%	5,3%	
Haut-Commissariat au Plan (7/22)	1,3%	4,9%	-	-	5,4%	70,4% (PIB base 2014)

## Indicateurs conjoncturels

		1 <sup>er</sup> trimestre 2022	2 <sup>e</sup> trimestre 2022	3 <sup>e</sup> trimestre 2022
PIB, inflation, marché du travail (HCP)	Taux de croissance du PIB (g.a)	+0,3 %	+0,9 %	+1,8 %
	Valeur ajoutée agricole (g.a)	-14,3 %	-16,1 %	-15,2 %
	Taux d'inflation (g.a)	4 %	6,3 %	7,8 %
	Taux de chômage	12,1 %	11,1 %	n.c
Compte extérieur (Office des changes)	Transferts MRE (Md MAD)	22,9	24,1	33,8
	Recettes voyages (Md MAD)	9,7	17,6	34,9
	Importations (Md MAD)	165,5	199,5	187,3
	Exportations (Md MAD)	100	115,1	102,8
	Balance commerciale (Md MAD)	-65,5	-84,4	-84,5

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Cécile Humbert-Bouvier  
Rédacteurs : Léo Mineur, Jasmine Jourdain

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.